

Le droit à l'épreuve de la pratique littéraire.

En septembre 2004, François Ost, publiait une pièce de théâtre qui adaptait l'Antigone de Sophocle à la problématique hautement actuelle du voile à l'école (Antigone viléchez Larcier): révoltée par le sort réservé à son frère Nordin, une écolière, Aïcha, qui, jusque là, ne portait pas le voile, décide de l'arborer et d'affronter l'autorité du directeur de l'établissement – qui applique fermement l'interdiction frappant le port de tout signe religieux.

Cette pièce pouvait être vue comme une suite « en acte poétique » de l'ouvrage *Raconter la loi* publié par Odile Jacob au début de la même année. Dans ce dernier livre, François Ost prenait fait et cause pour la nécessité d'ouvrir le regard juridique à d'autres pratiques textuelles que celles du code, de la jurisprudence ou de la doctrine – et au premier chef les pratiques littéraires. Pourquoi? Tout simplement parce qu'en parlant *autrement* du droit que ne le font les juristes, les pratiques littéraires aboutissent aussi à en dire *autre chose* que ces mêmes juristes. Et cet autre chose constitue une formidable réserve de sens juridique non exploité, une mine de devenirs virtuels dont la prise en charge par les juristes pourraient considérablement enrichir leur pratique. Toutefois, passer de l'exhumation de ces devenirs inédits (*Raconter la loi*) à la *production* de tels devenirs (*Antigone voilée*), il y a un pas. C'est sur ce pas que François Ost s'explique dans l'interview qu'il a bien voulu nous communiquer – explication que nous lisons comme une tentative de répondre concrètement, à partir d'un cas brûlant, à la question suivante: « Une bonne pratique juridique n'est-elle pas aussi une pratique qui prend ses contraintes comme objet d'intérêt? »

Cosmopolitiques: Comment vous est venue l'idée de cette Antigone?

François Ost: Je croise le chemin d'Antigone depuis longtemps. J'avais approché le texte de Sophocle pour étudier l'opposition millénaire entre *droit naturel et droit positif* (les « lois inébranlables et non écrites des dieux » contre l'édit, l'ukase, de Créon). Plus récemment, j'y revenais pour penser la *désobéissance civile*; Antigone et une des premières grandes figures de dissidence de l'histoire occidentale. L'an dernier, je publiais *Raconter la loi. Aux sources de l'imaginaire juridique*. Un chapitre y est consacré à Antigone – pour illustrer cette fois l'objection de conscience face à la raison (souvent la raison d'État). Cette fois, c'est la figure d'Antigone comme celle qui dit « non » et qui tient bon. Henri Bauchau avait cette phrase admirable: « Antigone », disait-il, « c'est une objection plantée dans le champ du malheur ».

Il se fait que je donne, aux Facultés universitaires Saint-Louis, un cours à option qui s'adresse aux étudiants de droit et aux étudiants de lettres, et qui porte sur *Raconter la loi*. Comme tout professeur, je cherchais des exemples en vue d'actualiser l'*Antigone*. Or il se fait que mon auditoire contenait cette année (en février dernier) deux jeunes filles voilées. Je tenais évidemment mon exemple. Sur le coup, je n'ai pas profité de mon avantage pour ne pas embarrasser ces étudiantes. Mais il n'a cessé de me poursuivre durant les jours suivants. N'est-ce pas la même irruption inattendue, intempestive, dérangeante, du religieux dans l'espace public? Une question portée par une fille jeune qui met au défi l'ordonnement de l'école et, par extension, de la cité?

Ainsi, cette Antigone voilée s'est imposée à moi de ce jour-là. Elle n'a pas demandé mon avis, elle s'est imposée et ne m'a plus quitté. Elle est passée à travers ma main d'écrivain – ou d'écrivain, et parfois j'essaie encore de comprendre ce qu'elle a voulu dire.

Bien entendu, comme juriste et philosophe, je connaissais, avant d'écrire, l'essentiel des arguments échangés dans le débat public, mais je dois dire que l'écriture a représenté pour moi moins une occasion d'exposer des thèses ou de développer des idées que de partir à la rencontre d'Aïcha-Antigone. L'écriture a fonctionné ici comme un processus de découverte, un parcours initiatique. C'est donc, paradoxalement, parce que je connaissais peu de choses à propos d'Aïcha que je me suis mis à écrire à son propos.

C'est le désir de connaître, de partir à la rencontre de cette jeune femme autre (différente ou semblable, je ne savais trop) qui a soutenu mon geste d'écriture. Je découvrais donc ce paradoxe: ce n'est parce qu'on sait, qu'on écrit, mais parce qu'on ne sait pas et qu'on a envie de savoir.

Cosmopolitiques: Quel est le pari que vous faites en écrivant cette Antigone voilée ?

François Ost: Georges Steiner a écrit que chaque époque produit son Antigone. Pour moi, aujourd'hui, Antigone s'appelle Aïcha, et elle se présente à nous voilée, énigmatique et rebelle. Avec elle refait surface, ici, chez nous, cet archaïque que notre croyance en la modernité (ou la postmodernité), la raison, l'efficacité avait dissimulé. Nous avons tout classé, tout ordonné ; nous avons réservé les valeurs consensuelles pour la sphère publique, et les éventuelles convictions religieuses pour le for intérieur et la sphère privée. Mais voilà qu'aujourd'hui, avec la question du voile, tout se brouille à nouveau. En somme, c'est notre credo pluraliste qui est remis en question : avec lui, nous étions persuadés de rendre justice à l'autre et de faire droit à toutes les différences. Or voilà que cet autre se rappelle à nous en creusant à nouveau cette différence que nous avons cru « réglée ». Comment, dès lors, distribuer désormais la liberté, l'égalité, la solidarité ?, voilà pour moi la question essentielle.

Pour y répondre, je me suis dit qu'il était peut-être temps de se souvenir d'Athènes et du fait que l'expérience de la démocratie qu'elle a tenté il y a vingt-cinq siècles passait par une scène tragique, passait par la nécessité de se donner à elle-même le spectacle de ses perplexités politiques. C'est dans la tragédie que la démocratie athénienne a traité de questions comme celles de savoir où passe, en régime d'autonomie et d'égalité, la limite du permis et de l'interdit ; où placer les dieux dans cet agencement du collectif ; où s'arrête le ressort de la cité et où commence l'empire du foyer, etc.

Alors, bien entendu, personne ne peut avoir la folle prétention d'imiter Sophocle, et encore moins de l'égaliser. Mais avec son *Antigone*, Sophocle a inventé le langage dans lequel se pense désormais l'opposition de la raison d'État et de la conscience. Ce langage structure notre vision du monde. Pour moi, il ne s'agissait donc pas de le réinventer, mais plutôt de le transposer, ou, mieux encore, de le traduire – le traduire dans le contexte de *nos* perplexités, c'est-à-dire lui faire écho face à la question du voile islamique.

Voilà pourquoi je me suis posé la question : « Et si donc Antigone s'appelait Aïcha ? Et si son objection de conscience prenait la forme du *hijab* ? » Et en essayant, je me suis rendu compte que le texte de Sophocle résistait étonnamment bien à l'exercice. Les personnages n'avaient rien perdu de leur jeunesse, les dialogues de leur actualité. C'était encore et toujours, comme à l'époque de Sophocle, l'affrontement de la jeunesse et de la maturité, de la féminité et de la masculinité, du privé et du public, du royaume des morts et de l'empire des vivants.

Il n'y a hélas que les merveilleux chants du chœur qui n'ont pas résisté à l'exercice de traduction. Sans doute parce que nous sommes aujourd'hui devenus peu capables de poésie, et aussi parce que nous ne partageons plus de mythologie commune. Et c'est pourquoi je les ai remplacés par des séquences télévisées : informations, entretiens, débats. Tout simplement parce que le petit écran est, à l'instar du chœur antique, le miroir de l'opinion publique, de ses hésitations et de ses revirements. J'ai aussi modifié la scène finale qui, chez Sophocle, voyait s'abattre les malheurs domestiques sur Créon. J'ai préféré le retour d'Ismène, pour donner plus de chair à son personnage et amorcer la catharsis.

Cosmopolitiques: Pourquoi entrer dans le débat sur le voile dit « islamique » par un récit plutôt que par une proposition de loi ou une étude scientifique ou philosophique ?

François Ost: J'y vois au moins trois avantages.

1- Tout d'abord, en racontant une histoire, on se force à accorder de l'importance aux cas individuels. Cela me paraît une excellente antidote contre la tendance à aborder la question à l'aide de grandes catégories abstraites (« le » voile, « l' » islam), et de lourds stéréotypes qui sont nécessairement réducteurs et même négateurs d'autrui. Dans cette logique réductrice, on part par exemple de l'idée que l'islam est nécessairement misogyne ; on en déduit que le port du voile est nécessairement une marque de soumission de la femme, et que donc la femme voilée ne peut s'y être résolue que contre son gré. Moi je prends les choses à l'envers en me refusant la facilité de ce genre de généralisations. Je pars à la rencontre d'une jeune fille voilée, une certaine Aïcha qui prend le voile en signe de protestation pour le sort inique qui est réservé à son frère Nordin. Et puis je vois les conséquences de ce geste sur elle-même, son discours, sa pratique, et les conséquences qu'il entraîne sur ses proches et sur l'institution, ici l'école, qui l'accueille. En procédant ainsi, on se laisse plus de chances de découvrir quelque chose de neuf, à la mesure de cet « autre » qu'on ne réduit pas d'emblée au « même » (l'image stéréotypée que nous projetons sur lui).

2- Ainsi donc, par l'écriture de fiction, on se met en position de problématiser les arguments habituellement échangés dans le débat public ; la mise en intrigue les plonge en quelque sorte dans une sorte de réel expérimental qui en éprouve la consistance et la portée réelle. À ce jeu surgissent de nouveaux scénarios, de nouveaux possibles qui seront peut-être susceptibles de débloquent des situations qui paraissent cristallisées par les habitudes mentales, et sans doute plus profondément, par les haines et les peurs associées.

3- Ceci m'amène à un troisième avantage de l'écriture de fiction, sans doute le plus fondamental. Je pars ici de ma conviction relative à l'importance de l'imaginaire et des passions à la source du politique, et, plus largement, du lien social. Cette importance est totalement sous-estimée par notre culture contemporaine qui tend à idéaliser les pouvoirs de la raison, et qui plus est, de la raison instrumentale qui ne pense qu'en termes de coûts/bénéfices et d'adéquation des moyens aux fins. Il y a précisément dans l'Antigone de Sophocle une réflexion essentielle sur le « politique » qu'on trouve dans le Premier *Stasimon*. On y lit en effet ceci : « les passions qui instituent les cités, l'homme se les est apprises à lui-même ». Ce qui veut donc bien dire que l'institution de la cité repose sur des passions. Des passions positives et démocratiques comme l'aspiration à la liberté, la recherche de l'égalité et de la justice, le souci de solidarité (« fraternité », disaient les révolutionnaires français) ; mais aussi des passions sombres et mortifères, au premier rang desquelles je rangerais la peur, catégorie politique essentielle. À la veille de la seconde guerre mondiale Freud lançait cet appel angoissé : « Les progrès de la civilisation sauront-ils dominer les ravages causés à la vie en commun par les pulsions d'agression et d'autodestruction ? » Je crois qu'ainsi Sophocle et Freud prenaient l'exacte mesure des forces du politique, en le rapportant à ses racines imaginaires et passionnelles. Or c'est précisément aussi à ce niveau que travaille l'écriture littéraire, et particulièrement la tragédie qui est le genre politique par excellence. Tant qu'on s'en tient au seul travail du rationnel, et a fortiori du calculable, on risque de manquer complètement cet aspect des choses ; on ne dispose alors tout simplement pas des mots pour le dire, ni des cadres de pensée pour le réfléchir. On risque alors de légiférer en toute méconnaissance de cause.

Quant à moi, en abordant le problème du voile par un récit, j'essaie de donner droit de cité à ces passions : peur de l'autre, affirmation identitaire, besoin d'ordre et de sécurité, précisément pour tenter d'en maîtriser la force ravageuse. Tant que tout cela demeure refoulé, ou travesti par des idéalizations savantes ou bien pensantes, on s'expose à tous les refoulements du refoulé et à leurs inquiétants symptômes. C'est peut-être cela le véritable bénéfice de la *catharsis* tragique : la purgation des passions, disait-on. Aujourd'hui, je penserais plutôt, dans la ligne d'une suggestion de Paul Ricoeur, à un processus d'apprentissage. Un auto-apprentissage, précise Sophocle, puisque « les passions qui instituent les cités », l'homme se les a « apprises à lui-même ». Sans doute est-ce cela le méta-message de Sophocle : devant la démesure (*l'ubris*) des deux droits qui s'affrontent (celui de Créon et celui d'Antigone), c'est la sagesse pratique (*phronèsis*) de Hémon, le fils de Créon et fiancé d'Antigone qui trace la voie – et cette

voie n'est autre que celle de la discussion sans programme préétabli : autrement dit, l'auto-apprentissage collectif. On ne sait pas ce qui est juste, mais on sait seulement qu'il est juste d'en discuter et injuste d'imposer une solution unilatérale. C'était aussi le méta-message de *Oedipe-roi* : fort de sa perspicacité rationnelle, Oedipe croyait venir à bout des énigmes que lui posait la Sphinge. Mais il apprend bien vite, à ses dépens, que l'essentiel est ce qui échappe à la vue et ce qui résiste à la parole. Cela aussi l'homme se l'apprend à lui-même. Et pour viser cet au-delà de la prise linguistique, on n'a encore rien trouvé de mieux que l'écriture de fiction.

Cosmopolitiques : La tragédie est-elle encore un genre actuel ? Ne craignez-vous pas de dramatiser les choses en les traitant sur le mode d'une écriture tragique ?

François Ost : J'avoue que je me suis posé moi-même la question. En fait, je pense que la tragédie est intemporelle, simplement il y a des périodes où l'on est capable d'entendre l'écriture tragique, et d'autres pas. Je crois que c'est une question d'intensité dramatique de l'époque, d'urgence ressentie par ses protagonistes. Lorsqu'on lit le Rapport Stasi qui, en France, est à l'origine de la fameuse loi du printemps dernier, on a vraiment le sentiment d'une dramatisation extrême. C'est tout le thème de la République assiégée face à la montée de la barbarie, sur fond de choc des civilisations. Plus récemment, Madame Tchador Djavan (auteur du livre *Bas les voiles*) déclarait sur une radio belge que le port du voile était l'équivalent de l'exhibition de la croix gammée ou de la masturbation en public. Quand j'enregistre cette montée, proprement délirante, du discours islamophobe, je me dis qu'on entre dans le rouge de l'intensité tragique. Écrire une tragédie dans ce contexte ne me paraît dès lors pas déplacé. Seulement, le paradoxe, c'est que j'écris cette Antigone non pour verser encore un peu plus d'huile sur le feu, mais pour tenter d'éteindre l'incendie tant qu'il en est encore temps. Passer par l'écriture du drame pour dédramatiser en quelque sorte.

Je pourrais encore ajouter que de tous les genres littéraires, la tragédie est certainement celui qui se prête le mieux au développement d'une controverse politique. À Athènes, au ^ve siècle avant Jésus-Christ, les tragédies étaient jouées sur l'agora, une fois par an, à l'occasion des fêtes de Dionysos, et tous les citoyens avaient le devoir d'y participer. Les pièces étaient l'occasion, pour la démocratie naissante, de se mettre en scène, de s'exposer ses propres perplexités politiques. Quant au style, profondément agonistique, de la tragédie – fait de violentes confrontations entre arguments et protagonistes –, il se prête à merveille au développement, vécu et dramatisé, d'une question controversée.

Cosmopolitiques : Ne vous a-t-on pas reproché quelque chose comme un crime de «lèse-majesté» en transposant l'auguste univers de Sophocle dans le monde somme toute quotidien et banal de l'école ?

François Ost : Oui, on m'a fait ce reproche, au moins une fois. Mais j'avoue que je ne le comprends pas. J'ai écrit cette pièce à partir du point de vue d'acteurs de l'école, et particulièrement de deux jeunes filles, Aïcha et Yasmina, qui sont en classe terminale et ont donc 17-18 ans. Pour elles, l'école représente une bonne partie de leur univers. C'est dans son cadre que le monde prend forme, que les valeurs se précisent et s'éprouvent, que la personnalité se construit et peut-être même que les premières amours se risquent. Tout cela est évidemment d'une importance extrême. Il y a une forme de «sérieux» qui s'éprouve à cet âge-là et qu'on retrouve rarement dans la suite de la vie ; ce n'est pas un hasard que c'est l'âge de la vie où on s'éprouve spontanément capable de poésie. Je n'ai donc pas du tout eu le sentiment de déchoir en transposant l'illustre tragédie antique dans le cadre de l'école. C'est aussi un univers, je ne dirai pas «fermé» car cela pourrait être mal interprété, mais, disons, resserré, et en quelque sorte intime, où les passions, comme au sein d'une famille, peuvent facilement s'exacerber. Tout cela, le sérieux et le resserrement, facilite la transposition tragique.

Propos recueillis par Laurent De Sutter

Ulrich Beck

La vérité des autres

Une vision cosmopolitique de l'altérité

Lorsque les frontières des états ne suffisent plus à régler la constitution d'un monde commun, le droit lui-même se retrouve en incertitude. Quel « nous » permettra-t-il de fonder des références communes et une justice, et par là même quel statut donner aux « autres » ? Nationalisme et ethnicisme, universalisme et relativisme perpétuent un débat ancien pour refuser de prendre en compte des entités à la fois différentes et identiques et pour définir leurs droits. Le cosmopolitisme réaliste que propose Ulrich Beck constitue une opportunité pour intégrer et dépasser à la fois toutes ces visions.

Qu'est-ce qui distingue la perspective cosmopolitique d'une perspective universaliste, relativiste ou multiculturelle ? À l'aube du XXI^e siècle, qu'est-ce qui rend la perspective cosmopolitique « réaliste », le terme étant pris comme l'antonyme de l'idéalisme cosmopolitique ?

Pour simplifier les choses, le terme « réaliste » devrait être perçu ici comme synonyme de « socio-scientifique ». Nous pouvons dire que le cosmopolitisme réaliste, emprunté à une philosophie préhistorique, renvoie au problème fondamental de la seconde modernité : comment les « sociétés » gèrent-elles l'« altérité » et les « frontières » au beau milieu d'une crise mondiale d'interdépendance ? Nous nous proposons de répondre à cette question en deux temps.

Tout d'abord, nous verrons comment les sociétés gèrent l'altérité : par l'universalisme, le relativisme, l'ethnicité, le nationalisme, le

■ Cet article a été publié dans l'ouvrage *Der kosmopolitische Blick* de Ulrich Beck, la version anglaise *Common Knowledge* est à paraître chez Polity Press en 2005.